

*Question présentée par le député :*

*M. Stéphane Florey*

*Date de dépôt : 4 février 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Quel cap pour la politique cantonale d'intégration des étrangers ?**

Le mastodonte administratif genevois est un peu à l'image d'une loterie, on ne sait jamais ce qui va en sortir. Le dernier exploit en date est celui du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE). Le service chargé de veiller au bien-être de nos hôtes « manque de politique cantonale en matière d'intégration, manque de vision d'ensemble, manque de priorités, tant en ce qui concerne les populations ciblées que les thématiques à développer », selon Isabelle Terrier, présidente de la Cour des comptes. Les mots sont durs vis-à-vis de notre gouvernement, « aucun objectif ou indicateur en lien avec cette thématique », « pilotage stratégique insuffisant », « difficultés à évaluer les activités au regard des objectifs légaux ». On en serait presque à regretter l'opération Papyrus, la grande braderie aux permis de séjour. Au moins là y avait-il un « indicateur » destiné à assurer la promotion du conseiller d'Etat à l'initiative de cette nouvelle Genferrei.

Le reste est à l'avenant. Genève est dernier de la classe « en matière d'employabilité des personnes et réfugiés admis à titre provisoire » et « en ce qui concerne les réfugiés reconnus ». On s'interroge, comment se fait-ce ? Peut-être que la pratique évoquée en titre y est pour quelque chose. Le Secrétariat d'Etat aux migrations avance une hypothèse. « Genève aurait priorisé les programmes occupationnels plutôt que qualifiants et manquerait de stratégie. Les aides sociales pourraient également constituer un frein à l'employabilité ». On sent bien la formulation polie qui prévaut dans ce genre de situation mais, en français commun, le SEM estime que Genève emploie les demandeurs d'emploi sans leur offrir de réelles perspectives tandis que la générosité des services sociaux n'incite guère à travailler. La liste des griefs

est encore longue, mais cette courte évocation suffit à comprendre l'état de déliquescence profond dans lequel notre politique d'intégration se trouve.

On le constate une fois de plus, le Conseil d'Etat n'est pas en mesure d'accomplir sa tâche en faveur du canton et de sa population. La question migratoire est essentielle pour Genève avec son taux de chômage au plus haut, sa criminalité importée, et pourtant « aucun objectif ou indicateur en lien avec cette thématique ». Le sujet mérite mieux qu'un service qui travaille en autogestion sans cap politique.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il jamais défini les lignes directrices devant guider la politique d'intégration cantonale des étrangers de son administration ?*
- 2) *Quels sont le rôle et l'utilité d'un Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) qui évolue en roue libre et sans lignes directrices ?*